

Congrès International de l'intégration par le sport

(2^e édition)

Compte-rendu

Faculté de Sport - NANCY
2 et 3 avril 2009





Christian et Emiline CAUCHIE se sont rendus au congrès international sur l'intégration par le sport des personnes handicapées. Ces quelques pages présentent les conférences auxquelles ils ont assistés le vendredi 3 avril.

Béatrice HESS, représentant la Fédération Française Handisport a décalée sa conférence, ce qui est dommage car son intervention aurait permis un premier contact avec la FFH.

Nous regrettons aussi l'annulation de la table ronde sur « l'accessibilité à la pratique, les problèmes d'organisation du territoire et les aspects financiers.»

Cette journée a permis de se familiariser avec les actions mises en oeuvre sur le handicap, sur les aides financières et ainsi sur la mise en place de la venue du Néo 495, bateau conçu pour les handicapés. Mais aussi d'établir des contacts avec plusieurs associations de la région.

Yves DRAPEAU (Directeur du CREF Poitou-Charentes)
Le CREF du Poitou-Charentes

Durée : 1h

CREF : Centre Régional d'Entraînements et Formations du Sport Adapté en Poitou-Charentes.
Guillaume BESNAULT, Richard DUPUY, Jacky FILLON et Yves DRAPEAU étaient présents.

Les CREF sont des pôles, des centres de formations, comme il en existe un peu partout. Le CREF Sport Adapté est capable d'accompagner des sportifs et artistes relevant de la déficience intellectuelle. La mission principale de ce centre est de permettre aux jeunes handicapés de mettre en place leur projet de vie et de pouvoir faire du « haut niveau ».

Trois caractéristiques du CREF :

- * c'est une structure délocalisée : c'est le centre qui se déplace et non les membres sauf lorsqu'il y a des rassemblements ;
- * Possibilité de choisir entre 4 disciplines internationales : Athlétisme, Judo, Natation et Tennis de Table ;
- * Activité arts du cirque pour travailler sur les savoir-faire des jeunes.

Intérêt du CREF :

Point de référence et d'information, mise en place de projets de vie autour du sport et des activités artistiques.

Les actions du CREF :

- * Le CREF mais aussi à disposition des clubs valides une personne pour adapter les structures à l'accueil d'handicapés ;
- * Formations pour sensibiliser les gens aux différents handicaps (exemple CQH en handisport);
- * Préparation physique : présence d'un entraîneur au sein du CREF Poitou-Charente ;
- * Equipe médicale et psychologue du sport pour venir en aide aux jeunes handicapés ;
- * CREPS : sensibilisation sur le handicap ;
- * Permet de faire le lien entre les clubs qui veulent accueillir des handicapés et les clubs d'handicapés.

Bilan :

Une augmentation des relations entre clubs, entre handicapés et valides s'est rapidement faite ressentir. Les jeunes handicapés, grâce à leur haut niveau sont beaucoup mieux acceptés dans les clubs, UNSS, CREF, écoles primaires, USEP...

Le mouvement sportif reconnaît beaucoup mieux les personnes handicapées.

Développement de formations, de sensibilisation aux différents handicaps dans les fac de sport, les CREPS, AQSA...

Plus d'informations sur : www.cref-sportadapte.org.

Philippe GANIS (Centre réadaptation de Lay Saint Christophe)

Durée : 30 min

La préparation mentale et la personne handicapée neurologique

Dans cette préparation il y a deux protagonistes :

- le sujet :

- * il doit avoir la volonté de changer ;
- * l'engagement est indispensable pour progresser ;
- * il doit avoir un projet précis pour s'investir dans la relation.

- le coach :

- * il doit avoir de l'empathie envers son élève.
Il doit pouvoir se mettre à sa place mais ne doit pas être trop proche de lui ;
- * il doit avoir des connaissances techniques mais aussi pratiques ;
- * il doit savoir prendre du recul et connaître ses propres limites,
et donc savoir s'entourer des bonnes personnes.

Exemples d'actions :

- * la colère improductive ;
- * savoir faire des choix ;
- * avoir des objectifs réalisables (identifiés dans le temps, cohérents) ;
- * une gestion de l'effort ;
- * gestion des émotions (stress, pression, angoisse) : on pourra travailler sur l'imagerie mentale pour faire redécouvrir des sensations à un corps blessé.

Excellence = recherche de capacité, démarche de performance :

- * connaissance de son propre mode de fonctionnement ;
- * recherche d'un niveau de performance.

Patrick CAMUS (Professeur EPS Santifontaine)

Durée : 1 heure

Handicap visuel et pratiques sportives

Il y a différentes catégories de déficients visuels selon l'OMS et selon la Fédération Française Handisport (FFH) en fonction de l'acuité visuelle :

OMS
1 : amblyope léger 1/10° à 3/10°, champ visuel d'au moins 20°
2 : amblyope profond 1/10° à 1/20°, compter les doigts de la main à 3 mètres.
3 : perception des formes 1/20° à 1/50°, compter les doigts de la main à 1 mètre
4 : perception de la lumière, champ visuel inférieur à 5]
5 : cécité absolue sans perception lumineuse

Activités sportives :

- Cécifoot

Le cécifoot est tout simplement une variante du football adapté aux déficients visuels. Ce sont deux équipes de 6 joueurs qui s'affrontent par l'intermédiaire d'un ballon sonore. Les règles sont légèrement modifiées et ce sport se pratique sur un terrain aménagé à l'aide de cordes ou de repères sonores. Les phases de jeux se décomposent en 2 périodes de 20 minutes pour les malvoyants et 2 x 25 minutes pour les voyants.

- Torball :

Le Torball est un sport de ballon pour déficients visuels, hommes ou femmes. Il se joue à la main. Chaque équipe est composée de trois joueurs, alternativement attaquants et défenseurs. L'objectif est, bien sûr, de marquer un but à l'équipe d'en face. Pour jouer au Torball, il faut donc un ballon, sonorisé par des grenailles ou des grelots. Il faut aussi, pour se protéger, des grenouillères, coudières, lunettes opaques... Le terrain n'est pas très grand : 16 m sur 7 m. Les buts sont très larges : 7 m (1 m de plus qu'au football), par contre ils ne dépassent pas 1,3 m de haut. Les trois défenseurs sont donc le plus souvent en position accroupie. Ils se détendent pour couvrir toute la largeur du but.

- **Gobal** : Terrain plus grand. Une cordelette est mise au sol pour délimiter le terrain. Le ballon est plus lourd.

- **sport de pétanque** : La pétanque adaptée est reconnue comme discipline sportive par la Fédération Française Handisport.

Avant tout conviviale, cette activité sportive permet de travailler la représentation mentale de l'espace et la coordination motrice.

Tout ces sports se pratiquent avec les yeux bandés.

Adaptation spatiale

Réduction, délimitation de la zone de jeu.

Exemple : tire à l'arc (utilisation du système IRIS), course à pied (avec un guide), saut en longueur...

Autres sports : sur les lieux des valides.

Activités difficilement adaptables :

sports de raquettes, rugby, foot mais les déficients visuels ont toujours la possibilité d'apprendre les techniques de ces sports pour les connaître et avoir un apport culturel.

Remarques importantes :

- Toujours se renseigner sur les contre-indications de médecin ;
- Réaliser des évaluations complémentaires pour voir les problèmes spécifiques ;
- Attention aux problèmes structurels ;
- Penser à faire des plans en 3D pour que les gens puissent se rendre compte de l'espace.

M. DOYEN (Directeur de la MJC Dole dans le Jura)
Autour des acteurs du monde associatif

Durée : 1h20

MJC : Maison de la Jeunesse et de la Culture.

La MJC Dôle avec un Brevet d'Etat spécialisé dans le handisport pour permettre aux handicapés de faire du sport-loisir comme par exemple le foot-fauteuil.

C'est Jeunesse et Sport qui a permis les aménagements et la formation d'un BE.

Les principaux problèmes de la MJC ont été au niveau du matériel adapté aux différents handicaps et ensuite au niveau de la gestion et de la connaissance de ces différents handicaps.

Grâce à la mise en place de cette structure les jeunes parlent plus et maîtrisent mieux leur corps. C'est un moyen pour eux de s'épanouir.

Le Comité Handisport a d'ailleurs été mis en place pour officialiser le sport handicapé.

Avec la MJC les jeunes ont la possibilité de continuer un projet, de ne pas l'arrêter. Ils peuvent aussi découvrir des sports dans les clubs valides grâce aux aménagements qui auront été fait.

Il y a beaucoup de partenariats mis en place avec le handisport pour, par exemple, organiser des manifestations pour montrer les sports qui peuvent être pratiqués par les handicapés.

Intervention du Directeur du Club de Randonnée

Il est important d'avoir un groupe d'individu motivé et sportif pour pouvoir intégrer des handicapés à des groupes de valides.

L'activité doit avoir trois caractéristiques principales : la solidité, le sérieux et la pérennité. Elle doit aussi être visible.

Le Club de Randonnée n'est pas spécialisé dans le sport pour les handicapés mais les accueille et des gens se sont formés pour pouvoir être ouvert à différents types de handicaps.

Des reportages ont été réalisés sur France 3 pour montrer le travail de ces bénévoles qui réussissent à intégrer des handicapés dans la pratique d'un sport. Il y a donc eu une reconnaissance au niveau des institutions et des partenaires qui sont alors plus enclin à donner de l'argent pour financer ces formations et ces aménagements.

Stéphane DUSSINE (Directeur de la MDPH 54)

Durée : 1h

Le rôle de la Maison Départementale des Personnes Handicapés

La MDPH54 dispose d'une équipe pluri-disciplinaire qui a pour but d'évaluer les besoins de chacun.

Elle se prononce et se réunit à partir des éléments de demande, pour réaliser des entretiens individuels, des visites médicales, des visites au domicile de la personne (prise en compte de l'environnement) et aussi pour la mise en place d'une équipe technique.

Elle réunit les attentes de la personne et de son projet de vie (connaître les besoins d'une personne).

Elle élabore un plan personnalisé de compensation (mise en place des prestations). Ce plan est ensuite proposé à la CDAPH.

CDAPH :

- allocation adulte handicapé (basée sur le taux d'incapacité) ;
- allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- la carte d'invalidité ;
- la carte de priorité pour les personnes handicapées de 50 à 80% d'incapacité ;
- la carte de stationnement (Préfet) ;
- prestation de compensation du handicap (prise en charge de dépenses).

Sur le Champ de l'Emploi :

- la MDPH reconnaît la qualité de travailleur handicapé : accompagnement dans l'accès et/ou le maintien à l'emploi) ;
- oriente vers le milieu ordinaire, les formations spécialisées, ESAT...

Sport :

- organisation territoriale et en réseau ;
- des prestations qui répondent au mieux aux besoins ;
- projet de vie : révélateur et facilitateur. Faire émerger les besoins et les attentes des personnes, les aider à formuler leurs demandes.

Le but de la MDPH est de sortir du tout administratif.

Renseignements : www.mdph.cg54.fr.

Philippe DIDELOT (DRTEFP), **Philippe NICOLLE** (FIPHFP),
Antoine MALEZIEUX (AGEFIPH), **Sophie BEDON-CRABETTE** (FNATH)
L'insertion professionnelle

Durée : 1h

AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées)

Aides de l'AGEFIPH pour la personne handicapée mais aussi pour la personne morale, comme l'employeur par exemple.

DRTEFP (Direction Régionale du Travail et de l'Emploi Formation Professionnelle)

Faciliter l'accès ou le maintien de l'emploi.

Gérer les discriminations au travail.

L'employeur doit prévoir l'aménagement du poste de travail.

Service public de l'emploi :

- collaboration avec des acteurs publics et privés ;
- accompagner les personnes en difficulté et proposer des formations (rôle du Pôle Emploi) ;
- AFPA : évalue les besoins en formation des personnes ;
- structures spécialisées : Cap Emploi, Missions Locales, formation continue, Jeunesse et Sport, Conseil Régional, Conseil Général, Communautés de Communes ;
- partenaires économiques : chambre de commerce, des métiers... pour les offres d'apprentissage.

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

Aider les personnes handicapées dans leurs démarches surtout en matière d'emploi.

Faire valoir les droits des personnes handicapées.

FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)

6% de personnes handicapées dans la fonction publique sinon amende comme dans le privé.

Aides pour formations, matériels...

Convention avec l'éducation Nationale.



Lettre d'informations de la Caisse D'Epargne :
a comme association

Les guides conseils de la Caisse d'Epargne :

- Les associations et leur communication
- Les associations et la banque
- Les salariés d'association

<http://www.associatis.com>

Master Professionnel à Nancy Mention «conduite de projets et
développement des Territoires».

Renseignements sur www.master-projter.uhp-nancy.fr.

Association Tourisme et Handicaps

«Pour une meilleure accessibilité des sites touristiques» :

www.tourisme-handicaps.org

CAP'Rando Atous 54

<http://capra.54.free.fr>